

lington est de nouveau renvoyée à M. Ethier afin qu'il modifie l'amendement suggéré.

—L'amendement de l'art. 44, pour donner droit de vote aux compagnies ou corporations, est adopté.

—L'amendement pour obliger les propriétaires et les compagnies à poser leurs tuyaux lorsque la Ville pavera une rue étant pris en considération, il est renvoyé à M. Ethier afin qu'il le rédige conformément aux idées exprimées par les échevins.

—L'amendement de l'art. 48 concernant le certificat de paiement des taxes est adopté, pourvu que la Ville ne perde pas le droit de recouvrer des comptes de taxes qui auraient été oubliés.

—L'amendement de l'article 419 concernant de nouvelles lignes à travers des terrains vagues est adopté.

—L'amendement concernant le coût de l'expropriation de l'avenue Mont-Royal est adopté. (MM. les échevins Sadler et Carter dissidents).

—La question de l'expropriation de la partie Est de la rue Sherbrooke étant prise en considération, il est

Résolu: De demander à M. Ethier de préparer un amendement à cet effet.

—L'amendement relatif à l'expropriation de la "Montreal Water and Power Co." est adopté.

—L'amendement recommandant un emprunt de \$1,000,000 aux fins d'acheter le terrain requis pour l'établissement de parcs publics ou boulevards est adopté.

—L'amendement concernant le rachat des obligations pépétuelles de la Ville est adopté.

—L'amendement de l'art. 355 concernant la construction de pavages au moyen d'un emprunt est discuté et la séance est ajournée à mardi à 3 heures.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

COMMISSION D'HYGIENE ET DE STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée du 6 décembre

Sont présents: MM. les échevins Dagenais, président, Leclaire, Marchand, Ames, Major et Couture.

—Le Médecin officier de Santé déclare que quatre malades ont été reçus à l'hôpital St-Paul, trois (catholiques) souffrant de la diphtérie et un (protestant) atteint de la fièvre scarlatine.

—*Résolu:* Vu le rapport de l'ingénieur sanitaire, de présenter au Conseil un rapport recommandant que des égouts soient construits dans les rues suivantes, conformément aux dispositions de l'art. 544 de 62 Vict. chap. 58:

Rue Davidson, depuis l'extrémité de l'égoût actuel jusqu'à qu'à une distance de 48 pieds au sud de la rue Ontario;

Rue Davidson, depuis l'extrémité de l'égoût actuel jusqu'à 50 pieds vers le sud;

Rue Dorion, depuis l'extrémité de l'égoût actuel jusqu'à la rue Sherbrooke.

L'ingénieur sanitaire objecte à ce qu'on recommande la construction d'un égout dans la rue Parthenais, depuis la rue Amity jusqu'aux limites Nord de la Ville.

—Sur proposition de M. l'échevin Ames, il est

Résolu: Attendu que, en toute probabilité, l'hôpital Alexandra sera bientôt prêt à recevoir les malades protestants, cette Commission ne demande au Conseil que les crédits dont elle peut avoir besoin, de temps en temps, pour l'entretien des hôpitaux civiques de l'avenue Mount-Royal d'ici à ce que l'hôpital Alexandra ouvre ses portes.

—Lue une lettre de M. L. Lafond demandant une augmentation de salaire.

Lue aussi une lettre du docteur E.-P. Lachapelle et du secrétaire de la Ligue Anti-Tuberculeuse recommandant d'augmenter le salaire de l'inspecteur Mireault.

Résolu: Que lesdites lettres soient reçues et que leur demande soit prise en considération.

—Lue une lettre de l'ingénieur sanitaire insistant sur la nécessité d'augmenter le personnel sous son contrôle.

Résolu: Vu le surcroît de besogne de ce service, de demander un crédit à l'effet de pourvoir à la nomination de trois nouveaux inspecteurs de plomberie et à l'achat d'un cheval et d'une voiture.

lington Bridge was referred back to Mr. Ethier that he could modify the amendment which was suggested.

—The amendment of art. 44 to allow companies or corporations the right to vote, was adopted.

The amendment to force proprietors and companies to bury their pipes when the City shall open a street, being considered, it was

Referred back to Mr. Ethier for the drafting of said amendment according to the ideas expressed by the aldermen.

The amendment to art. 48 concerning the certificate of payment of taxes was adopted; provided the City does not lose the right to recover accounts of taxes which otherwise would have been forgotten.

The amendment to article 419 concerning new lines through waste lands was adopted.

The amendment concerning the cost of expropriating Mount-Royal avenue was adopted. (Ald. Sadler and Carter dissenting).

The question of the eastern portion of Sherbrooke street expropriation being considered, it was

Resolved: That Mr. Ethier be asked to draft an amendment to that effect.

The amendment concerning the Montreal Water and Power Co. expropriation, was adopted.

The amendment concerning a loan of \$1,000,000 for the purpose of purchasing tracts of land in view of converting same later into public parks or boulevards, was adopted.

The amendment of art. 355 concerning the raising of a loan for the purpose of laying pavements was discussed and the meeting was adjourned until Tuesday, at 3 o'clock.

L.-O. DAVID,
City Clerk.

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of meeting held the 6th of December

Present: Ald. Dagenais, chairman, Leclaire, Marchand, Ames, Major and Couture.

—The Medical Health officer verbally reported that four patients had been received into St. Paul's Hospital, three (Catholics), suffering from diphteria and one (Protestant), from scarlet fever.

—*Resolved:* That in view of the report of the Sanitary engineer, a report be made to Council recommending that, in the interests of public health, public sewers be laid in the following streets, in accordance with the provisions of art. 544 of Vict. 62, chap. 58:

Davidson street, from the end of the present sewer to a distance of 48 feet south of Ontario street;

Davidson street, from the end of the present sewer to a distance of 50 feet southward;

Dorion street from the end of the existing sewer to Sherbrooke street.

The Sanitary engineer reported against recommending the laying of a sewer in Parthenais street, from Amity street to northern limits of the city.

—On motion of alderman Ames, it was

Resolved: That, in view of the probability that in a short time the Alexandra Hospital will be ready to receive Protestant patients, this Committee asks from Council only such appropriations as from time to time may be needed for the maintenance of the Civic Hospitals, on Mount-Royal avenue, until the Alexandra Hospital is ready.

—Read a letter from Mr. L. Lafond, asking for an increase of salary.

Read also a letter from Dr. E. P. Lachapelle and the secretary of the Anti-Tuberculosis League recommending inspector Mireault for an increase of salary.

Resolved: That the same be received and that the requests be acted upon.

—Read a letter from the Sanitary engineer urging the necessity of an increase in the staff under his control.

Resolved: That an approbation be asked for three additional plumbing inspectors and a horse and vehicle to deal with the increased work of the department.